

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU DOUBS

Canton de Montbéliard

Arrondissement de Montbéliard

**COMMUNE DE COURCELLES-LES-MONTBELIARD
(25170)**

Nombre de membres
en exercice : 15
présents : 15
votants : 15
ayant donné procuration : 0
absent excusé : 0
absents : 0
exclus : 0

Date de la convocation
16 mars 2026

Date d'affichage
20 mars 2026

Objet de la délibération
Désignation des délégués locaux du Comité National d'Action Sociale (CNAS)

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

DELIBERATION N° 34/2026

Séance du 20 mars 2026

L'an deux mille vingt-six
Et le vingt mars à 19h00,

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Étaient présents : Robert PERSONENI, Hakima KOCH, Jean-Louis CARRERE, Céline OUDOT, Bernard MARTINA, Anne WIDMER Alain LEMOINE, Séverine DEMAIZIERE, Abdessamad KADDOURI, Sophie DE CARVALHO ESTEVE, Patrick PRUD'HAM, Adeline BOUREE, Arthur GROSJEAN, Julie GARZETTA, Julien GOUVERNE

Était absents :

Était représenté :

Secrétaire de séance : Jean-Louis CARRERE

Président de séance : Robert PERSONENI, Maire

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal procède à la désignation du délégué local pour 7 ans au CNAS (Comité National d'Action Sociale).

Est élue par 15 voix pour, 0 contre et 0 abstention :

- Monsieur Jean-Louis CARRERE, Adjoint au Maire, pour le collège des élus
- Madame Ambrine BELAOUNI, Adjoint Administratif Principal, demeure la déléguée pour le collège des agents

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance
Jean-Louis CARRERE



Le Maire,
Robert PERSONENI

